

Les radicaux bradent l'impôt fédéral direct

Autor(en): **Gavillet, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1718

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les radicaux bradent l'impôt fédéral direct

André Gavillet

Le climat politique genevois n'est pas très sain. En organisant à Genève l'assemblée des délégués chargée d'approuver le programme électoral du parti, les radicaux prenaient un risque: celui de la contagion. Et ça n'a pas manqué. Ils se sont enrhumés du cerveau. Ils proposent, eux qui par Hans-Rudolf Merz ont la responsabilité de gérer les finances fédérales, de supprimer l'impôt fédéral direct (IFD). Politiquement la proposition est invendable en raison du transfert de la charge fiscale - les gains substantiels réalisés par les plus riches étant financés par tous les autres contribuables, y compris les plus pauvres. L'idée n'ira donc pas plus loin que son effet d'annonce médiatique.

Mais il est un point que n'ont pas relevé les commentateurs. L'IFD frappe aussi les personnes morales. Dans les cantons qui pratiquent à fond la concurrence fiscale, l'IFD maintient une imposition minimale de base. Supprimer l'IFD rendrait la position suisse encore plus indéfendable à Bruxelles. Le radical Hans-Rudolf Merz pourrait organiser une nouvelle tournée de ses alliés européens pour leur expliquer la pensée politique du parti radical suisse. Ajoutons que, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les cantons qui pratiquent la sous-enchère fiscale tiennent à l'IFD qui leur assure un gain constitutionnellement garanti, puisque le 15% de cet impôt leur est ristourné.

Ce qui inquiète dans ce manque de tenue gouvernementale des radicaux suisses, c'est la difficulté de réussir un programme minimum pour la prochaine législature. Il est vrai que la Suisse dispose d'une marge d'augmentation de la TVA. Mais elle doit être utilisée prioritairement pour assurer le financement de notre sécurité sociale (AI, AVS, LAMal). Une telle décision est la clé de voûte d'un accord gouvernemental. Le PDC et le PS pourraient s'y rallier. Les radicaux ne se révèlent pas prêts à entrer en matière.